

- Communiqué de presse -

Paris, le jeudi 18 juin 2009
CP/SG/JT/556/09

Le Secrétaire général de la Francophonie rencontre les maire et bourgmestres des capitales francophones de l'Union Européenne

Le Secrétaire général de la Francophonie a rencontré jeudi 18 juin dans la capitale alsacienne, les trois maire et bourgmestres des capitales francophones de l'Union Européenne : Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Ces trois capitales francophones de l'Union européenne sont constituées en réseau depuis le 24 mai 2006, basé sur la signature de « la déclaration solennelle des trois maire et bourgmestres en faveur de l'usage du français dans les Institutions européennes ».

Cette rencontre qui rassemblait également le Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Secrétaire permanent par intérim de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), les trois présidents des universités de Luxembourg, de Strasbourg et de l'Université Libre de Bruxelles, ainsi que le directeur du centre des Etudes européennes de l'Ecole nationale d'Administration française et le président de l'Alliance française de Strasbourg, a permis de faire le point sur les articulations possibles entre les trois municipalités et la Francophonie dans les domaines de la promotion du français, de la culture d'expression française, du patrimoine, de l'aide au développement et des études universitaires en questions européennes.

Ce volet municipal s'inscrit dans une action plus large, conduite par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la demande de ses Etats, dont quinze sont désormais membres de l'Union européenne, qui consiste en un programme de renforcement des capacités de travail en français des diplomates, fonctionnaires et journalistes, en charge du suivi des dossiers communautaires. Quelque douze mille experts sont dans ce cadre formés annuellement, sur la base d'accords signés avec les ministres des Affaires étrangères de dix-sept pays et les directeurs de douze écoles nationales d'administration et instituts diplomatiques.

L'usage du français dans les Organisations internationales, notamment les Institutions européennes, est une priorité de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 14 pays observateurs.
Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org